



# PROCÈS-VERBAL

Réunion du conseil d'établissement de l'école des Alizés qui s'est tenue  
le 9 octobre 2024, à 19h00, au salon du personnel

---

## PRÉSENCES :

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Andrée Banville | <input checked="" type="checkbox"/> Mélissa Bérubé | <input type="checkbox"/> Carole Chevarie                        |
| <input checked="" type="checkbox"/> Myrienne Côté         | <input checked="" type="checkbox"/> Jade Larivière | <input checked="" type="checkbox"/> Julie Lavoie                |
| <input type="checkbox"/> Marie-Josée Lévesque             | <input checked="" type="checkbox"/> Anick Ostiguy  | <input checked="" type="checkbox"/> Guylaine Pepin              |
| <input checked="" type="checkbox"/> Sophie Picard         | <input checked="" type="checkbox"/> Louise Plante  | <input checked="" type="checkbox"/> Audrey-Ann Plourde-Imbeault |
| <input checked="" type="checkbox"/> Daisy Roussel         | <input checked="" type="checkbox"/> Julie Roy      | <input type="checkbox"/> Marika Vézina                          |
- 

## 1. Ouverture de l'assemblée

### 1.1. Mot de bienvenue et présences

La séance est ouverte à 19h00 après la prise des présences et vérification du quorum. Madame Guylaine Pepin souhaite la bienvenue aux membres présents. Un tour de table est fait pour la présentation de chaque membre. Madame Julie Roy, qui est nouvellement secrétaire à l'école, agira à titre de secrétaire des rencontres cette année.

### 1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ2024-10-09/01

Après la lecture de l'ordre du jour par madame Guylaine Pepin, il est PROPOSÉ PAR madame Sophie Picard d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

*Adopté à l'unanimité.*

### 1.3. Adoption du procès-verbal du 17 juin 2024

Des corrections sont apportées au procès-verbal :

- Messieurs Pascal Bélanger, Réal Leclerc et Robert Bérubé sont retirés des présences;
- Le titre de trésorière est retiré à madame Stéphanie Bérubé;
- Le titre de directrice par intérim est retiré à madame Marie-Andrée Banville;
- Le nom de madame Carole Chevalier est corrigé pour celui de Chevarie;
- Madame Isabelle Dupont est retirée des présences;
- Mesdames Jade Larivière et Julie Lavoie sont ajoutées aux présences.

CÉ2024-10-09/02

Il est PROPOSÉ PAR madame Myrienne Côté d'adopter le procès-verbal avec les modifications.

*Adopté à l'unanimité.*

#### **1.4. Suivis au procès-verbal du 17 juin 2024**

Aucun.

### **2. Élections des officiers et nominations**

#### **2.1. Élection à la présidence**

Madame Audrey-Ann Plourde-Imbeault propose madame Daisy Roussel au poste de présidente. Cette dernière accepte.

#### **2.2. Élection à la vice-présidence**

Madame Sophie Picard propose madame Louise Plante au poste de vice-présidente. Cette dernière accepte.

#### **2.3. Élection à la trésorerie**

Madame Sophie Picard propose madame Myrienne Côté au poste de trésorière. Cette dernière accepte.

#### **2.4. Nomination des membres de la communauté**

Bien qu'elle soit absente, madame Marika Vézina avait souligné son intérêt à agir à titre de membre de la communauté. Les membres présents acceptent cette nomination.

### **3. Questions du public**

Aucune.

### **4. Mot de la présidence**

Madame Daisy Roussel remercie les gens pour leur implication et est heureuse de reprendre le poste de présidente pour une cinquième année consécutive.

### **5. Informations de la direction**

#### **5.1. Dénonciation d'intérêt (information)**

Un formulaire est remis aux membres du conseil d'établissement s'ils croient avoir un conflit d'intérêt, et ce, à n'importe quel moment en cours de mandat. Ce formulaire sera remis au secrétariat le cas échéant.

## **5.2. Code d'éthique**

CÉ2024-10-09/03

Comme le document n'a pas été modifié depuis l'année dernière, les membres ont pris connaissance du document au préalable. Il est PROPOSÉ PAR madame Louise Plante d'adopter le code d'éthique tel que présenté.

*Adopté à l'unanimité.*

## **5.3. Règles de régie interne**

CÉ2024-10-09/04

Comme le document n'a pas été modifié depuis l'année dernière, les membres ont pris connaissance du document au préalable. Il est PROPOSÉ PAR madame Audrey-Ann Plourde-Imbeault le document des règles de régie interne tel que présenté.

*Adopté à l'unanimité.*

## **6. Questions relatives à votre école**

### **6.1. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2024-2025**

CÉ2024-10-09/05

Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année 2024-2025 est présenté aux membres. Deux fautes d'orthographe sont corrigées à la page deux. Madame Pepin donne quelques informations sur l'ajout dans le plan des violences à caractère sexuel. Il est PROPOSÉ PAR madame Louise Plante d'adopter le plan de lutte tel que présenté.

*Adopté à l'unanimité.*

### **6.2. Mesures d'urgence 2024-2025**

CÉ2024-10-09/06

Suite à la présentation faite par madame Guylaine Pepin, une lecture préalable ayant été faite, il est PROPOSÉ PAR madame Sophie Picard d'adopter le document des mesures d'urgence 2024-2025 tel que présenté.

*Adopté à l'unanimité.*

### **6.3. Grille-matières 2025-2026**

Comme la grille-matières n'a pas encore été présentée aux enseignants, le sujet sera discuté à la prochaine rencontre.

### **6.4. Normes et modalités d'évaluation 2024-2025**

CÉ2024-10-09/07

Suite à la présentation du document des normes et modalités 2024-2025 faite par madame Guylaine Pepin, il est PROPOSÉ PAR madame Myrienne Côté d'adopter ce dernier tel que présenté.

*Adopté à l'unanimité.*

#### **6.5. Autorisation annuelle pour les sorties près de l'école;**

CÉ2024-10-09/08

Il est PROPOSÉ PAR madame Sophie Picard de déléguer à la direction l'approbation des sorties qui ne nécessitent pas de transport et qui ne génèrent aucun frais chargé aux parents, et ce, pour l'année 2024-2025.

*Adopté à l'unanimité.*

#### **6.6. Activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur des locaux**

Madame Julie Roy présente le tableau des activités éducatives réalisées depuis le début de l'année et celle à venir :

- 6 septembre 2024 : Sortie plein air à la plage de Ste-Flavie pour les classes d'adaptation scolaire (sauf le groupe 801);
- 12 septembre 2024 : Fête de la rentrée à la plage de Ste-Luce pour tous les élèves;
- 25 septembre 2024 : Sortie à la salle Desjardins-Telus pour les élèves du préscolaire et sortie plein air à la montagne pour les élèves de la classe de madame Marie-Josée Dubé;
- 27 septembre 2024 : Sortie plein air à la Fourche du Troll de St-Octave-de-Métis pour les classes d'adaptation scolaire;
- 1<sup>er</sup> octobre 2024 : Sortie à la résidence St-Rosaire de Mont-Joli pour la classe de madame Laurie St-Pierre;
- 2 octobre 2024 : Sortie à la Fourche du Troll de St-Octave-de-Métis pour les élèves du préscolaire;
- 3 octobre 2024 : Participation au cross-country et sortie au cinéma en après-midi pour tous les élèves des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, ainsi que les classes 803, 804 et 805;
- 4 octobre 2024 : Sortie plein air au parc d'hébertisme de Price pour les classes d'adaptation scolaire;
- 21 octobre 2024 : Sortie plein air au parc de la rivière Mitis pour les classes d'adaptation scolaire (sauf le groupe 801);
- Novembre 2024 : Sortie au Salon du livre de Rimouski (date et groupes participants à venir).

CÉ2024-10-09/09

Il est PROPOSÉ PAR madame Audrey-Ann Plourde-Imbeault d'adopter les activités éducatives présentées.

*Adopté à l'unanimité.*

#### **6.7. Utilisations des locaux**

Encore cette année, les locaux de l'école seront utilisés par d'autres organismes, notamment la Ville de Mont-Joli, et des cours de piano sont actuellement donnés.

## **6.8. Service de garde**

### **6.8.1. Résultats au 30 juin 2024**

Les documents financiers n'ayant pas été diffusés, le sujet sera discuté à la prochaine rencontre.

### **6.8.2. Budget révisé 2024-2025**

Les documents financiers n'ayant pas été diffusés, le sujet sera discuté à la prochaine rencontre.

### **6.8.3. Mesures d'urgence 2024-2025**

Le document des mesures d'urgence est pratiquement identique à celui de l'école et chaque membre du personnel du service de garde en a pris connaissance.

### **6.8.4. Utilisation des micro-ondes**

Madame Anick Ostiguy souhaite abolir l'utilisation des fours micro-ondes au service de garde. Des enjeux de sécurité, de contamination croisée, de pénurie de main-d'œuvre et de temps de qualité passé avec les enfants expliquent cette orientation. Ceci serait appliqué à compter du 6 janvier 2025. Les parents seraient également informés très tôt de cette intention et des trucs et outils sur la composition des lunchs leur seraient également offerts.

CÉ2024-10-09/10

Après discussion, il est PROPOSÉ PAR madame Louise Plante de procéder au retrait des fours micro-ondes dès janvier.

*Adopté à l'unanimité.*

### **6.8.5. Journées pédagogiques**

Des activités thématiques sont toujours organisées lors des journées pédagogiques. Madame Anick Ostiguy souhaite organiser une activité « Univers Toutou » pour la journée du 22 novembre prochain. Un montant serait alors demandé aux parents afin que chaque enfant puisse créer et conserver son « toutou ».

## **7. Consultation du CSSDP**

Aucune consultation n'est demandée.

## **8. Décisions relatives aux finances de l'école**

### **8.1. Budget de l'école**

Les documents financiers n'ayant pas été diffusés, le sujet sera discuté à la prochaine rencontre.

### **8.2. Dons – Subventions – Levées de fonds**

Madame Guylaine Pepin mentionne qu'encore cette année, c'est le lecture-o-thon qui a été retenu comme activité de financement. Celui-ci se déroulera au printemps. Une autre campagne de financement sera réalisée pour le financement du programme d'harmonie, les informations sont à venir.

CÉ2024-10-09/11

Il est PROPOSÉ PAR madame Myrienne Côté d'adopter les campagnes de financement proposées.

*Adopté à l'unanimité.*

### **8.3. Budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement**

Les documents financiers n'ayant pas été diffusés, le sujet sera discuté à la prochaine rencontre.

### **8.4. Mesures dédiées**

Les documents financiers n'ayant pas été diffusés, le sujet sera discuté à la prochaine rencontre.

### **8.5. Fonds à destination spéciale**

Les documents financiers n'ayant pas été diffusés, le sujet sera discuté à la prochaine rencontre.

## **9. Fonctionnement du conseil d'établissement**

### **9.1. Calendrier des rencontres**

Les dates des séances du conseil d'établissement 2024-2025 sont :

- 9 octobre 2024, 19h00, en présentiel;
- 27 novembre 2024, 19h00, en mode hybride;
- 29 janvier 2025, 19h00, en mode hybride;
- 12 mars 2025, 19h00, en mode hybride;
- 30 avril 2025, 19h00, en mode hybride;
- 18 juin 2025, heure à déterminer, en présentiel.

## **9.2. Trésorerie**

Une rencontre aura lieu ultérieurement entre mesdames Guylaine Pepin et Myrienne Côté pour le transfert des documents de trésorerie. Ceux-ci ont été remis au secrétariat par madame Christine Dubé, ancienne trésorière.

## **9.3. Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement**

Comme la majorité des membres présents ont déjà fait leur formation, seule madame Mélissa Bérubé devra faire la formation. Le lien sera cependant envoyé à tous les membres pour consultation si nécessaire.

## **10. Divers**

### **10.1. Campagne de financement Rêves d'enfants**

Une des élèves de la classe de madame Marie-Andrée Banville a été choisie par Rêves d'enfants pour faire un voyage à Walt Disney World avec sa famille. L'annonce officielle lui sera faite le 24 octobre prochain lors d'une activité spéciale à l'école. Afin de remercier l'organisme, la famille souhaite qu'une campagne de financement ait lieu à l'école. Celle-ci sera sous forme de vente de cartes de Noël qui seront fabriquées par les jeunes et qui aura lieu lors de la remise du premier bulletin. Tous les fonds amassés seront remis à l'organisme Rêves d'enfants.

Un autre élève de la classe de madame Marie-Andrée Banville aura la chance de voir son rêve réalisé par Rêves d'enfants, de plus amples renseignements seront transmis ultérieurement.

## **11. Évaluation de la rencontre**

La rencontre s'est bien déroulée. Il est normal que la durée de la première rencontre soit un peu plus longue.

## **12. Levée de la séance**

La séance est levée à 21h15 après épuisement de l'ordre du jour.

*Julie Roy, secrétaire de la rencontre*